



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 10 janvier 2020

2020 : un nouvel élan pour les droits des femmes et l'égalité



Alors que 2020 commence, **ONU Femmes** revient sur certains moments mémorables pour l'égalité des sexes et les droits des femmes dans le monde entier en présentant [15 moments cruciaux pour les femmes en 2019](#). Selon l'agence, « de la première sortie dans l'espace d'un équipage entièrement féminin aux Soudanaises menant la révolution dans leur pays, les 12 derniers mois ont été témoins d'avancées extraordinaires par et pour les femmes. L'année qui vient, 2020, devrait être encore plus importante pour les droits des femmes à travers le monde. Elle comptera, en effet, plusieurs événements marquants, notamment le 25^e anniversaire du Programme d'action de Beijing – le programme mondial le plus progressiste pour les droits des femmes, adopté par 189 pays en 1995 – et le cinquième anniversaire de l'adoption des objectifs de développement durable. En d'autres termes, les droits des femmes ne peuvent pas attendre et n'attendront pas ». Le [Forum Génération Égalité](#), rassemblement mondial multipartite en faveur de l'égalité entre les sexes, sera organisé par ONU Femmes et co-présidé par les gouvernements du Mexique et de la France. Il débutera à Mexico en mai 2020, et trouvera son point culminant à Paris en juillet 2020. Le Forum s'appuiera également sur les conclusions de la 64^e session de la Commission de la condition de la femme, qui se tiendra au siège des Nations Unies à New York du 9 au 20 mars 2020, et la dynamique amorcée par le Forum se poursuivra jusqu'au débat de haut niveau de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2020, au cours duquel sera célébré officiellement le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. [Retrouver le Kit d'action de Génération Égalité](#).

Action gouvernementale

BILAN-ÉLAN – Pour le gouvernement aussi, c'est l'heure d'un bilan et d'une mise en perspective des avancées en matière de droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes. On retrouvera deux vidéos sur le fil Twitter de la ministre : la « [Rétrospective de l'année 2019](#) », une année dynamique d'actions pour l'égalité, et « [Les rendez-vous tout au long de #2020 pour amplifier la grande cause du quinquennat !](#) » : mise en œuvre du Grenelle des violences conjugales, égalité femmes-hommes dans l'économie, stratégie de lutte contre les discriminations, diplomatie féministe ...



AFFAIRE MATZNEFF – Suite à l’ouverture d’une enquête visant Gabriel MATZNEFF par le parquet de Paris, Marlène SCHIAPPA et Adrien TAQUET appellent les victimes et témoins à se rapprocher de la justice. Les ministres saluent en particulier le courage de Vanessa SPRINGORA dont l’ouvrage conduit aujourd’hui la justice à se saisir de faits graves dont des mineurs ont potentiellement été victimes. [Retrouver le communiqué sur notre site](#). Signalons que les retombées médiatiques de cette affaire ont été particulièrement importantes.

Journal officiel

LOI VIOLENCES – La [loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille](#) a été publiée au *Journal officiel* du 29 décembre. Le texte vise à faire reculer les violences faites aux femmes et notamment les féminicides. La loi contient cinq grands chapitres. **L’ordonnance de protection** et la médiation familiale : la loi fixe à six jours maximum le délai de délivrance par le juge aux affaires familiales d’une ordonnance de protection. **Les pensions de réversion** en cas de féminicide. L’élargissement du **port du bracelet anti-rapprochement** : lorsqu’une interdiction de se rapprocher de la victime est prononcée, le respect de cette interdiction peut être contrôlé par le port (par le condamné) d’un bracelet anti-rapprochement. **L’accès au logement** : la loi prévoit que la victime peut, si elle le souhaite, rester dans le domicile du couple. Par ailleurs, si la victime quitte le logement, le texte prévoit, à titre expérimental pendant trois ans, la mise en place d’une aide financière pour son relogement. **Le téléphone grave danger** : le procureur de la République peut attribuer un TGD à une victime si l’auteur est en fuite ou lorsqu’une demande d’ordonnance de protection est en cours devant le juge aux affaires familiales.

NOMINATIONS – Un décret du 30 décembre 2019 [relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l’encadrement supérieur de la fonction publique](#) a été publié au *Journal officiel* du 31 décembre. Le décret établit notamment la liste des emplois de dirigeants d’établissements publics de l’État concernés par le dispositif des nominations équilibrées.

Parlement

HANDICAP – La proposition de résolution en application de l’article 34-1 de la Constitution, pour dénoncer et agir contre les violences faites aux femmes en situation de handicap (veille du 18 décembre 2019) a été adoptée par le **Sénat** le 8 janvier. [Retrouver le dossier législatif](#).

PARENTALITÉ – Une [proposition de loi renforçant le congé de parentalité](#) a été enregistrée à la présidence de l’**Assemblée nationale** le 17 décembre 2019. Déposé par Maxime MINOT et plusieurs de ses collègues, ce texte vise à allonger la durée du congé de paternité et à en rendre une partie obligatoire ainsi que d’autoriser le partage du long congé maternité entre la mère et le père ou toute autre personne exerçant conjointement l’autorité parentale. Selon l’exposé des motifs, il s’inscrit dans une logique de justice sociale, renforçant l’égalité entre les femmes et les hommes et entre les mères et les pères tout en réduisant les discriminations.

ENFANTS – Une [proposition de loi visant à lutter contre les violences sexuelles à l’égard des enfants](#) a été déposée par Jean-Luc MÉLENCHON et plusieurs de ses collègues le 17 décembre à l’**Assemblée nationale**. La proposition de loi, composée d’un article unique, prévoit de permettre la présomption simple de la contrainte quand l’agression sexuelle est commise par une personne majeure sur un mineur de treize ans.

ENFANTS/ÉTRANGER – Une [proposition de loi pour renforcer la lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à l’étranger](#) a été déposée le 17 décembre à l’**Assemblée nationale** par Virginie DUBY-MULLER

PORNOGRAPHIE – Une proposition de loi intitulée « [Protection des mineurs contre la pornographie, grande cause nationale 2020](#) » a été déposée le 17 décembre à l’**Assemblée nationale** par Agnès THILL et plusieurs de ses collègues.

PENSION – [Une proposition de loi relative à l’extension du droit à la pension de réversion aux couples liés par un pacte civil de solidarité](#) a été déposée le 17 décembre à l’**Assemblée nationale** par Julien DIVE et plusieurs de ses collègues.

BIOÉTHIQUE – Le 9 janvier, le **Sénat** a publié un communiqué de presse titré « [Bioéthique : la commission spéciale définit un nouvel équilibre](#) ». À l’article 1^{er}, qui ouvre l’accès à la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules, la commission spéciale a maintenu des conditions d’accès pour les couples hétérosexuels et réservé la prise en charge aux demandes fondées sur des indications médicales. Afin de donner une portée pleine et entière à l’interdiction de la gestation pour autrui (GPA) en France, elle a interdit la transcription totale de l’acte de naissance étranger d’un enfant né d’une GPA lorsqu’il mentionne comme mère une autre femme que celle qui a accouché ou deux pères. Le projet de loi sera examiné en séance publique à compter du 21 janvier.

TABLE RONDE – La délégation aux droits des femmes du **Sénat**, présidée par Annick BILLON (photo), organise avec Claudine LEPAGE, vice-présidente de la délégation, **une table ronde sur l’égalité femmes-hommes, enjeu de l’aide publique au développement, le jeudi 23 janvier**. Cette table ronde fait suite à de précédents travaux de la délégation (mariage des enfants et grossesses précoces ; enjeux du G7 en termes d’égalité femmes-hommes ; et violences faites aux femmes dans les territoires en conflits), et s’inscrit dans la perspective du projet de loi de programmation et d’orientation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale. [Pour s’inscrire sous réserve des places disponibles c’est ici](#).



Haut Conseil à l’Égalité

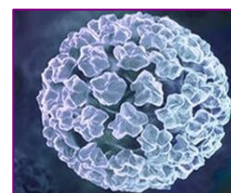
Dans le cadre des travaux préparatoires de la loi visant à favoriser l’égalité entre les femmes et les hommes dans l’économie, Brigitte GRÉSY, présidente du Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes (HCE), a remis le 17 décembre le rapport du HCE « [Accès des femmes aux responsabilités et rôle levier des financements publics - des nouveaux champs pour la parité](#) » à Bruno LE MAIRE, ministre de l’Économie et des Finances, et Marlène SCHIAPPA, secrétaire d’État auprès du Premier ministre, chargée de l’Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Défenseur des droits

DISCRIMINATIONS – Le Défenseur des droits publie, aux éditions La documentation Française, le tome 1 de l’ouvrage *Inégalités d’accès aux droits et discriminations en France*. Dans cet ouvrage, dix chercheurs analysent les résultats de l’enquête en population générale sur l’accès aux droits menée par le Défenseur des droits en 2016. [Lire l’article sur le site du Défenseur des droits](#).

Haute Autorité de santé

PAPILLOMAVIRUS – À la suite d’une saisine de la direction générale de la santé et de la ministre chargée de la santé, la Haute Autorité de santé (HAS) et sa commission technique des vaccinations (CTV) ont émis des [recommandations en faveur de la vaccination contre les papillomavirus chez les hommes](#). La HAS est favorable à l’élargissement de la vaccination contre les papillomavirus chez les garçons dans le calendrier vaccinal français. Elle estime que cet élargissement de la vaccination anti-HPV (Human Papillomavirus) aux garçons, au-delà de la protection conférée aux garçons vaccinés, permettrait aussi, sous réserve d’une couverture vaccinale suffisante, de freiner la transmission des papillomavirus au sein de la population générale, de mieux protéger les filles et femmes non vaccinées, et enfin de mieux protéger les garçons et hommes quelle que soit leur orientation sexuelle.

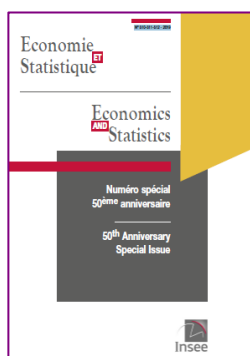


Pôle emploi

SEXISME – Le 12 décembre dernier, **Pôle emploi** a signé [l'initiative #StOpE](#), un acte d'engagement commun pour lutter contre le sexisme dit « ordinaire » au travail, sous le haut patronage de Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. Au travers de cette initiative, Pôle emploi signe huit engagements et s'engage à déployer au moins une des actions prioritaires au cours de l'année 2020.

Études et statistiques

GENDER GAP – Le temps nécessaire pour parvenir à la parité a été réduit à 99,5 ans au cours de l'année 2019. Même s'il s'agit d'une amélioration par rapport à 2018 - combler l'écart entre les sexes nécessitait alors 108 ans - cela continue de signifier que réaliser la parité entre hommes et femmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, du travail et de la politique prendra plus d'une vie. Voilà la conclusion du [Rapport 2020 sur la parité entre les hommes et les femmes dans le monde](#), publié le 19 décembre 2019 par le **Forum économique mondial**. L'Islande reste le pays le plus égalitaire au monde, suivie de la Norvège, la Finlande, la Suède et le Nicaragua. La France perd quelques places depuis le dernier rapport, mais reste dans les pays les mieux notés avec sa 15^e position.



MATERNITÉ – À noter dans *Économie et Statistique* publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (n° 510-511-512 – 2019) un article intitulé « [Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France : une lente convergence freinée par les maternités](#) ». En France depuis les années 1970, la hausse de la population active a été en grande partie tirée par la croissance de la participation des femmes au marché du travail et le fait qu'elles interrompent moins souvent leur carrière après la maternité. Leur niveau d'éducation s'est aussi considérablement élevé, et elles sont en moyenne, depuis les années 1990, plus diplômées que les hommes. Mais ces évolutions ne se traduisent pas par le rapprochement des rémunérations des femmes et des hommes que l'on aurait pu attendre.

Agenda

MARDI 21 JANVIER – Le **Laboratoire de l'Égalité** organise un « Rendez-vous de l'égalité » sur le thème « [Refonte du système des retraites : pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes](#) ». Cet événement sera l'occasion de présenter le Livre Vert du Laboratoire sur ce sujet. Trois tables rondes se tiendront : « Droits familiaux et conjugaux » ; « Parcours professionnel (précarité, temps partiel, pénibilité, aide) » ; et « Gouvernance et calendrier ».

MERCREDI 22 JANVIER – Le **Centre Hubertine Auclert** propose sa seconde causerie « féminisme et pop-culture » - toujours en partenariat avec Commune image – sur le thème « [Après #Metoo, le cinéma peut-il être féministe ?](#) ».

LUNDI 27 ET MARDI 28 JANVIER – Un colloque autour des travaux d'Helena HIRATA. « [Travail, genre et subjectivités. De l'usine au travail du care](#) » sera organisé par le **CRESPPA-GTM** sur le site Pouchet du CNRS. Plusieurs thèmes feront l'objet de tables rondes : « Entreprises et sociétés » ; « Féminisme : action et pensée » ; « Travail / hors-travail, chômage / inactivité » ; « Plaisir et souffrance au travail » ; « Le care et ses enjeux ».

SAMEDI 8 FÉVRIER – La **fédération GAMS** organise une soirée événement « [Nos filles ne seront pas excisées !](#) » à l'occasion de la Journée Internationale de la Tolérance Zéro à l'égard des Mutilations Sexuelles Féminines.

JEUDI 5 MARS – Le prochain « Amphi du **MAGE** » aura pour thème « Harcèlement sexuel au travail : peut-on compter sur le droit ? ». Le sujet a fait l'objet d'un article sous le même titre dans la revue *Travail, genre et sociétés* 2019/2 (n° 42). [À lire sur Cairn.](#)

Associations

FÉMINICIDES – Le 31 décembre 2019, le collectif Féminicides par compagnon ou par ex comptait 149 victimes pour l'année écoulée. [Une page Facebook](#) recense les 149 prénoms des femmes tuées. Le chiffre a été repris par plusieurs associations sur les réseaux sociaux, comme par exemple le collectif **#NousToutes** qui annonce : « En 2020, nous serons à nouveau présent.e.s, partout, pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles ». Le sinistre décompte a recommencé en 2020...



Publications

ÉDUCATION-FORMATION – Signalons la sortie du n° 3 de la *Revue Genre Éducation Formation* (GEF) intitulé « L'égalité des sexes en débat à l'école et en formation » coordonné par Cendrine MARRO et Gaël PASQUIER. « Dans la perspective d'éduquer ou de former à l'égalité des sexes, la mise en œuvre de l'activité « débat » est fréquemment sollicitée, tant à l'école que dans d'autres espaces de formation (université, formation d'adultes etc.). Plusieurs outils à destination des enseignant-es présentent ainsi des situations visant à opérationnaliser cette approche avec des enfants ou des adolescent-es. » [Lire la suite et découvrir le numéro](#)



Revue de presse

BILAN 2019 – Sous le titre « [Debout les femmes : les moments forts du combat féministe en slogans](#) », les *Dernières Nouvelles d'Alsace* ont publié une intéressante rétrospective des combats et des grandes transformations du mouvement féministe depuis vingt ans. Selon les *DNA*, « la marche du monde s'est accélérée comme jamais, bouleversant l'héritage du siècle précédent et le quotidien de tout un chacun ». En effet, « depuis le début des années 2000, le militantisme féminisme connaît un renouveau avec une "troisième vague", qui reprend les combats des générations précédentes et utilise de nouveaux modes d'action, notamment grâce à l'essor d'Internet ». À lire également l'article des *Nouvelles News* « [2020 : années féministes et écolos ?](#) ». Pour *LNN*, « De #MeToo à la défense du climat, la petite caste d'hommes dominants qui verrouillait la parole dans les médias est dépassée. Un autre genre de parole n'en finit pas de se libérer. La route est encore longue ». Pour *CNews*, « la page de l'année 2019 se tourne avec en tête ces femmes qui ont, chacune à leur manière, bousculé les mentalités dans des domaines bien distincts ou simplement forcé l'admiration des journalistes de notre rédaction ». Le site a mis en ligne un sujet titré « [Qui sont les 10 femmes qui ont marqué l'année 2019 ?](#) ». Autre bilan pour *France Inter* qui a mis en ligne « [Nous venons de quitter 2019, et voici 100 choses sexistes qui s'y sont passées](#) ». Signalons à cette occasion que nous avons passé sous silence en 2019 un certain nombre de sujets prouvant que l'antiféminisme ne désarme pas, comme par exemple cette amusante « une » de *Valeurs actuelles* du 19 mai 2019 (illustration ci-dessus).



CANDIDATURE – La secrétaire d’État chargée de l’égalité entre les femmes et les hommes Marlène SCHIAPPA a annoncé au journal *Le Parisien*, le 9 janvier, qu’elle était candidate aux municipales à Paris. Elle sera sur la liste LREM de Benjamin GRIVEAUX dans le XIV^e arrondissement. Elle précise qu’elle ne sera pas tête de liste et restera au gouvernement, avec l’accord plein et entier du président de la République et du Premier ministre.

*Nous ne sommes pas en mesure de reprendre l’ensemble de la revue de presse dans cette veille.
Nous reprendrons le cours normal de notre surveillance dans notre prochaine parution.
D’ici là, nous adressons à nos lectrices et nos lecteurs tous nos meilleurs vœux pour 2020.*

Journée internationale des droits des femmes

Le mercredi 4 mars, quelques jours avant la Journée internationale des droits des femmes, sortira *Women*, le film d’Anastasia MIKOVA et Yann ARTHUS-BERTRAND. Ce documentaire, tourné aux quatre coins du monde (2 000 entretiens dans 50 pays), part à la rencontre de femmes « aux parcours de vie différents, façonnées par leur culture, leur foi ou encore leur histoire familiale ». Selon la présentation, il s’agit d’« un message d’amour et d’espoir envoyé à toutes les femmes du monde. Une tentative de comprendre leur vie, de mesurer le chemin parcouru mais aussi tout ce qui reste à faire ». [Retrouver le site dédié au film](#) et la [bande annonce sur Vimeo](#).

